



# SERVICES PARTAGÉS CANADA

## Sollicitation par défi pour une offre à commandes (SPDOC) - Initiale

### Pour les Services de sécurité basés sur l'infonuagique (SSI)

N° de l'invitation	CSS092421B	Date	8 Avril 2022
--------------------	------------	------	--------------

N° de dossier GCDocs	101691102	Modification numéro 8
----------------------	-----------	-----------------------

Bureau de diffusion	Services partagés Canada 180, rue Kent, 13 <sup>e</sup> étage Ottawa (Ontario) K1P 0B5	
Responsable de l'offre à commandes (responsable de l'offre à commandes est la personne désignée par ce titre dans la sollicitation, ou dans un avis aux offrants, pour agir comme « point de contact » du Canada pour tous les aspects du processus de sollicitation.)	Titre	Christopher Bromfield
	N° de téléphone:	(343) 550-3959
	Adresse de courriel	<a href="mailto:christopher.bromfield@ssc-spc.gc.ca">christopher.bromfield@ssc-spc.gc.ca</a>
Dates et heures de clôtures 1. Invitation qualifier les solutions 2. Clôture de la sollicitation - EL/FEO 3. Clôture de la sollicitation - Revendeurs	1. 11 avril à 15 h HNE 2. (À déterminer) à 15 h HNE 3. 30 juin 2022 à 15 h HNE	
Adresse électronique pour la présentation des offres	<a href="mailto:christopher.bromfield@ssc-spc.gc.ca">christopher.bromfield@ssc-spc.gc.ca</a>	
Fuseau horaire	HNE	
Destination des biens/services	Voir ci-inclus	
Nom et adresse du fournisseur ou de l'entreprise	Numéro de téléphone:	
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur ou de l'entreprise	Nom/Titre  Signature <span style="float: right;">Date</span>	



## MODIFICATION NUMÉRO 8

La **modification numéro 8** est émise afin de :

1. Fournir des réponses à questions reçues des offrants potentiels - voir question 4 et 5.

- 
1. Fournir des réponses à questions reçues des offrants potentiels - voir question 4 et 5.

Q&A No.	Amd. No.	Document	Question	Response
1	6		<p><b>Pour l'exigence WR2 : Préparation au déploiement : processus d'évaluation du CCCS (10 points)</b></p> <p><b>Le FÉO solution doit fournir la preuve que la solution SSI proposée a terminé ou est en train de terminer le processus d'évaluation de la sécurité des technologies de l'information (TI) du fournisseur de services infonuagiques (CSP) du Centre canadien pour la cybersécurité (CCCS).</b></p> <p><b>(ITSM.50.100)(<a href="https://cyber.gc.ca/fr/orientation/processusdevaluation-de-la-securite-des-technologies-delinformation-sappliquant-aux">https://cyber.gc.ca/fr/orientation/processusdevaluation-de-la-securite-des-technologies-delinformation-sappliquant-aux</a>)</b></p> <p><b>Le FÉO solution doit fournir une documentation du CCCS sous la forme d'une lettre, d'un courriel ou d'un rapport confirmant que le processus est terminé ou en cours.</b></p> <p><i>L'État peut-il confirmer que tous les fournisseurs de solutions devront satisfaire aux exigences de résidence des données PBMM (telles qu'évaluées par le CCCS) afin d'être pris en considération pour une offre à commandes ?</i></p>	<p>À l'heure actuelle, les solutions CSS doivent répondre aux exigences PBMM afin d'être utilisées dans des environnements de production qui traitent des données PBMM.</p> <p>L'exigence WR2 est cotée uniquement aux fins de l'activité de présélection.</p>
2	6		<p><b>Pour l'exigence WR5 : Résidence des données (jusqu'à 10 points)</b></p> <p><b>Le FÉO solution doit fournir la preuve que la solution SSI est déployable dans un environnement où les données et les plans de contrôle de la solution résident au Canada.</b></p>	<p>À l'heure actuelle, les solutions CSS doivent répondre aux exigences PBMM afin d'être utilisées dans des environnements de production qui traitent des données PBMM.</p>



Q&A No.	Amd. No.	Document	Question	Response
			<p><b>Le FÉO solution doit fournir une documentation confirmant que la solution satisfait à cette exigence.</b></p> <p><i>L'État peut-il confirmer que tous les fournisseurs de solutions devront satisfaire aux exigences de résidence des données PBMM (telles qu'évaluées par le CCCS) afin d'être pris en considération pour une offre à commandes?</i></p>	<p>L'exigence WR2 est cotée uniquement aux fins de l'activité de présélection.</p>
<b>3</b>	01 & 04	<p><b>(a)</b> Annexe A - Invitation à qualifier les Solutions – Tableaux de présélection</p> <p><b>(b)</b> Pièce jointe A - Énoncé de contestation</p>	<p><b>M1 - Services de sécurité périmétrique basés sur le cloud f) Reconnaître les transferts de fichiers via SCP et SFTP, à inspecter par d'autres services de sécurité, tels qu'une inspection SSH</b></p> <p><i>La Couronne va-t-elle changer cela en une exigence cotée ou la supprimer complètement ? Nous pensons qu'il s'agit d'une exigence et d'un cas d'utilisation très spécifiques. Étant donné qu'il s'agira d'une offre à commandes pour des exigences de sécurité cloud très larges, cette fonctionnalité de niche peut éliminer certains OEM et ne devrait donc pas être une exigence obligatoire.</i></p>	<p>Oui, la Couronne <b>supprimera</b> <u>M1 - Services de sécurité périmétrique basés sur le cloud f) Reconnaître les transferts de fichiers via SCP et SFTP, à inspecter par d'autres services de sécurité, comme une inspection SSH</u>" du <b>Annexe A - Invitation aux solutions de présélection – Tableau 2 : Exigences obligatoires (p. 16).</b></p> <p><b>NOTE:</b> <u>M1 - Services de sécurité périmétrique basés sur le cloud f) Reconnaître les transferts de fichiers via SCP et SFTP, à inspecter par d'autres services de sécurité, tels qu'une inspection SSH</u>" sera désormais ajouté en tant que ENO27 à la section «Exigence non obligatoire» de l'Annexe A - Énoncé de contestation (p. 14-16).</p> <p><b>SOMMAIRE:</b></p> <p><i>Annexe A - Invitation aux solutions de présélection – Tableau 2 : Exigences obligatoires</i></p> <p><b>SUPPRIMER (p. 10):</b> <b>M1 – Services de sécurité périmétrique basés sur le cloud</b></p> <p><b>La solution doit fournir des services de sécurité périmétrique basés sur le cloud. L'OEM de la solution doit démontrer que les solutions CSS fournissent la liste suivante de services de sécurité périmétrique:</b></p>



Q&A No.	Amd. No.	Document	Question	Response
				<p><b>f) Reconnaître les transferts de fichiers via SCP et SFTP, à inspecter par d'autres services de sécurité, comme une inspection SSH.</b></p> <p><i>Pièce jointe A - Énoncé de contestation.</i> <b>INSÉRER (p. 16):</b> <b>ENO27 - La solution doit fournir des services de sécurité périmétrique basés sur le cloud.</b> L'OEM de la solution doit démontrer que les solutions CSS fournissent la liste suivante de services de sécurité périmétrique</p> <p>f) Reconnaître les transferts de fichiers via SCP et SFTP, à inspecter par d'autres services de sécurité, comme une inspection SSH.</p>
<b>4</b>	01	a) <b>Annexe A - Invitation à qualifier les Solutions – Tableaux de présélection</b>	<b>En termes de protection de la couche 7, le gouvernement du Canada peut-il clarifier les protocoles impliqués dans le cas d'utilisation 4.a/b entre les utilisateurs finaux et les appareils IoT ?</b>	Le Canada <b>ne peut pas confirmer</b> les protocoles utilisés par les appareils IDO pour le moment.
<b>5</b>			<b>Référentiel C2 : Certification de la solution SaaS</b> <b>La définition suivante de SaaS serait-elle acceptable:</b> <i>Le SaaS est un modèle de distribution de logiciels dans lequel le logiciel est (enlève la propriété) hébergé et géré à distance par un seul fournisseur. Le fournisseur fournit un service logiciel basé sur un ensemble de codes communs et de définitions de données qui sont consommés sur Internet dans un modèle un à plusieurs par tous les clients sous contrat à tout moment sur une base de paiement à l'utilisation ou sous forme d'abonnement basé sur utiliser des métriques.</i>	Le Canada a examiné la question <b>et ne modifiera pas</b> la définition de SaaS.



**Toutes les autres conditions énoncées dans le CBSOS resteront inchangées et cet amendement n° 8 et le CBSOS seront considérés comme un seul document intégré à toutes fins.**

=====



The following is a summary of Attachments/Amendments issued to date for this solicitation:

Solicitation Document	Date	Description	Documents Released
SPDOC	4 mars 2022	La distribution du SPDOC – Initiale pour Services de Sécurité Basés Sur L'infonuagique (SSBI)	<b>PDF Version</b> 1. css_-_cbsos_-_amendment_no._1_-_fr.pdf
Modification 1	15 mars 2022	La modification n° 1 est émise afin de : <ul style="list-style-type: none"><li>Obtenir les commentaires des offrants ÉL/FEO sur le processus de présélection des solutions de services de sécurité basés sur l'infonuagique (SSI) ci-joint par le biais du questionnaire de présélection pour les FEO;</li><li>Changer le nom du projet ;</li><li>Modifier le titre de l'étape 4 : ÉL/FEO - Invitation à se qualifier;</li><li>Réviser l'étape 4 : ÉL/FEO - Invitation à se qualifier; et</li><li>Réviser la pièce jointe A - Énoncé de défi</li></ul>	<b>PDF Version</b> 1. css_-_cbsos_-_amendment_no._2_-_fr.pdf 2. css_solution_pre-screening_for_consultation_-_fr.pdf 3. css_-_attachment_a_-_statement_of_challenge_partial_-_fr.pdf 4. annex_a_-_schedule_1_-_security_obligations_-_fr.pdf 5. annex_a_-_schedule_2_-_privacy_obligations_-_fr.pdf
Modification 2	16 mars 2022	La modification n° 2 est émise afin de : <ul style="list-style-type: none"><li>Fournir un lien / de l'information pour le Webinaire d'information bilingue SSI ayant lieu le jeudi 17 mars 2022 (13h à 14h).</li></ul>	<b>PDF Version</b> 1. css_-_cbsos_-_amendment_no._2_-_fr.pdf
Modification 3	25 mars 2022	La modification n° 3 est émise afin de : <ul style="list-style-type: none"><li>Publication sur Achats et Ventes de la présentation du webinaire d'information bilingue SSI</li></ul>	<b>PDF Version</b> 1. css_-_cbsos_-_amendment_no._3_-_fr.pdf 2. css_-_bilingual_info_webinar_-_march_17_2022.pdf
Modification 4	29 mars 2022	La modification n° 4 est émise afin de : <ul style="list-style-type: none"><li>Modification à la SECTION 3 – INSTRUCTIONS DE PRÉPARATION DE L'OFFRE;</li><li>Modification à la SECTION 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET BASE DE SÉLECTION</li><li>Modification afin d'ajouter l'annexe A – Invitation à qualifier les solutions – Tableaux de présélection</li></ul>	<b>PDF Version</b> 1. css_-_cbsos_-_amendment_no._4_-_fr.pdf
Modification 5	1 avril 2022	La modification n° 5 est émise afin de : <ul style="list-style-type: none"><li>Modification de la SECTION 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET</li></ul>	<b>PDF Version</b> 1. css_-_cbsos_-_amendment_no._5_-_fr.pdf



Solicitation Document	Date	Description	Documents Released
		MÉTHODE DE SÉLECTION INSÉRER À LA SECTION 4.3 <ul style="list-style-type: none"><li>Prolongement de la date de clôture de l'invitation à la présélection des solutions (clôture 1).</li></ul>	
Modification 6	5 avril 2022	La modification n° 6 est émise afin de : <ul style="list-style-type: none"><li>Fournir un avis pour la prochaine présentation par SPC aux offrants potentiels qui se tiendra le 7 avril 2022 ; et</li><li>Fournir des réponses à questions reçues des offrants potentiels</li></ul>	<b>PDF Version</b> <ol style="list-style-type: none"><li>css_-_cbsos_-_amendment_no._6_-_fr.pdf</li></ol>
Modification 7	6 avril 2022	La modification n° 7 est émise afin de : <ul style="list-style-type: none"><li>Fournir des réponses à questions reçues des offrants potentiels</li></ul>	<b>PDF Version</b> <ol style="list-style-type: none"><li>css_-_cbsos_-_amendment_no._7_-_fr.pdf</li></ol>
<b>Modification 8</b>	8 avril 2022	La modification n° 8 est émise afin de : Fournir des réponses à questions reçues des offrants potentiels	<b>PDF Version</b> css_-_cbsos_-_amendment_no._8_-_fr.pdf